

## Le contexte de Santé Protégée

Le dispositif Parcours Santé Protégée est à destination des enfants et adolescents du département des Pyrénées-Atlantiques bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

Son objectif est d'améliorer le suivi médical, paramédical, et médico-social de ce public.

Il s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Il est porté par la Direction Générale de la Cohésion Sociale sur le plan national et a fait l'objet d'une parution au JO par Arrêté du 28 novembre 2019 émanant du Ministère des solidarités et de la santé et du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

Ne pas jeter sur la voie publique



Association ICA Santé 64

Établissements de Coulomme  
14, rue Yan dou sabalot  
64 390 Sauveterre-de-Béarn

Téléphone : 05 59 38 79 90

Enfants protégés  
Et leur santé ???



Un parcours de soins coordonné  
pour les enfants  
et adolescents protégés



## Présentation du dispositif

### Pour qui ?

Tout mineur des Pyrénées-Atlantiques relevant d'une mesure administrative ou judiciaire de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dont les Mineurs Non Accompagnés (MNA).

### Pourquoi ?

Les mineurs en protection de l'enfance constituent une population particulièrement vulnérable, avec des besoins spécifiques. Leur santé peut être impactée tout au long de la vie par les violences, négligences et expériences négatives subies pendant l'enfance. L'objectif est d'améliorer la santé globale de ces enfants et adolescents en facilitant leur accès aux soins et le suivi de leur parcours de santé.

### Comment ?

Par le biais d'un **bilan de santé initial** par un médecin généraliste ou pédiatre volontaire, puis par son **actualisation annuelle**, pour prévenir, soigner, et structurer un suivi médical régulier, s'assurer que les soins et suivis spécialisés préconisés soient effectués, et permettre une prise en charge précoce de toute pathologie ou situation de handicap.

Le médecin volontaire signe une **charte d'engagement** avec la structure de coordination (DAC 64) pour devenir médecin référent.

## Le rôle du DAC 64

### Garantir l'accès aux soins des mineurs protégés

Le Dispositif d'Appui à la Coordination, porté par l'association ICA Santé 64, assure la **coordination de ce projet et vient en appui des médecins dans l'organisation du parcours de santé** de ces mineurs.

Le dispositif Santé Protégée veille au suivi des prescriptions et des préconisations médicales concernant les **soins de santé somatique et psychique**.

Il peut dans ce cadre, en l'absence ou dans l'attente d'une prise en charge dans le droit commun (CAMSP, SESSAD, CMP, CMPP...), et pour **garantir l'accès à une prise en charge précoce**, proposer une orientation auprès de psychomotriciens, psychologues et ergothérapeutes libéraux volontaires grâce à une enveloppe dédiée.

Il s'appuie sur un **réseau pluridisciplinaire** de professionnels de santé publics et privés. Il garantit leur formation autour des **enjeux de la protection de l'enfance**.

## L'équipe Santé Protégée DAC 64

**Sylvie MISTRÖT**, chargée de projet :

- par téléphone au 06 28 91 66 40
- par courriel à [sylvie.miströt@dac-64.fr](mailto:sylvie.miströt@dac-64.fr)

**Alexandra BANCE**, coordinatrice :

- par téléphone au 07 54 36 41 84
- par courriel à [alexandra.bance@dac-64.fr](mailto:alexandra.bance@dac-64.fr)
- secteurs : Pau Agglo (Bonnard, Berlioz, Fébus, Ossau, Billère, Jurançon)

**Audrey VIGNALOU**, coordinatrice :

- par téléphone au 07 54 36 51 43
- par courriel à [audrey.vignalou@dac-64.fr](mailto:audrey.vignalou@dac-64.fr)
- secteurs : Oloron Sainte-Marie, Nay, Morlaàs

**Alexandra MONSEAU**, coordinatrice :

- par téléphone au 07 48 16 36 93
- par courriel à [alexandra.monseau@dac-64.fr](mailto:alexandra.monseau@dac-64.fr)
- secteurs : Anglet, Bayonne, Biarritz

**Dorothée GRACIA**, coordinatrice :

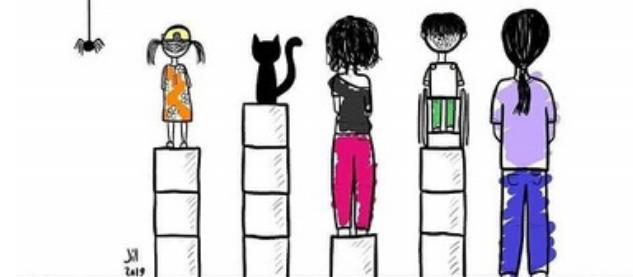
- par téléphone au 06 44 03 67 10
- par courriel à [dorothée.gracia@dac-64.fr](mailto:dorothée.gracia@dac-64.fr)
- secteurs : Orthez, Mourenx, Salies de Béarn, St Palais, Hasparren, Saint Jean le Vieux, Mauléon

**Hélène GILABERT VEAU**, coordinatrice :

- par téléphone au 06 87 65 07 41
- par courriel à [helene.gilabertveau@dac-64.fr](mailto:helene.gilabertveau@dac-64.fr)
- secteurs : Saint Jean de Luz, Ustaritz, Hendaye, Cambo les Bains



SE BATTRE POUR L'ÉQUITÉ.  
ET NON L'ÉGALITÉ. CAR NOS BESOINS SONT  
DIFFÉRENTS. LA DIFFÉRENCE EST UNE RICHESSE.



L'ÉGALITÉ SERAIT D'AVOIR DEUX PLOTS CHACUN. ET DE  
NE PAS AVOIR LA MÊME VUE.

L'ÉQUITÉ EST D'AVOIR LE NOMBRE DE PLOTS DONT  
CHACUN A BESOIN. POUR AVOIR LA MÊME VUE.

